

DÉSHERB'NAT®



PRÉSENTATION



Herbicide foliaire Biocontrôle* à base d'acide caprylique efficace sur tous types d'adventices graminées et dicotylédones, jeunes et développées à destination des zones cultivées et des zones non cultivées.



QUAND APPLIQUER?

PÉRIODE D'APPLICATION

Pour une efficacité optimale, pulvériser par temps clair, idéalement ensoleillé. Plus la luminosité et la température seront élevées et plus l'effet de la préparation sur la cible sera rapide. Traiter sur feuillage sec, sans risque de pluie dans les 24h minimum. Ne pas appliquer en période de vent suffisamment fort pour générer une dérive de pulvérisation. En période estivale, privilégier les applications en fin de journée ou tôt le matin.



2 applications par an maximum entre le 1er mars et le 31 août.



COMMENT APPLIQUER?



USAGES HOMOLOGUÉS	DOSAGE	Intervalle minimum entre 2 applications
Arbres et Arbustes d'Ornement - Désherbage Pépinières pleine terre	8 %*	21 jours
Arbres et Arbustes d'Ornement - Désherbage Plantations pleine terre		21 jours
Cultures florales et plantes vertes - Désherbage		21 jours
Rosiers - Désherbage Pleine terre		21 jours
Traitements généraux - Désherbage avant mise en culture		5 jours
Traitements généraux - Désherbage Zones non cultivées		21 jours
Usages non agricoles - Désherbage Total des Sites industriels et autres infrastructures		21 jours
Usages non agricoles - Désherbage des Voies ferrées		21 jours
Usages non agricoles - Désherbage Allées PJT, Cimetières, Voies de communication		21 jours
Traitements généraux - Destruction des mousses	5,3 %	5 jours

Bien agiter la préparation avant utilisation. Pour obtenir une bonne efficacité, appliquer le produit sur l'ensemble des parties vertes des plantes cibles, sur feuillage sec. Les mousses doivent également être bien

DESHERB'NAT est un herbicide non sélectif qui agit par contact, il ne détruit pas les racines : si besoin renouveler le traitement en respectant le délai entre deux applications. Il est recommandé d'utiliser un cache de protection pour les applications à proximité des plantes cultivées.

* mouillage 1000 L/ha



FICHE D'IDENTITÉ

A.M.M. N° 2180369

Produit de Biocontrôle

COMPOSITION 564 g/L (60%m/m) d'acide caprylique

FORMULATION Emulsion de type aqueux *(EW).*

CONDITIONNEMENT

Carton de 2 bidons de 10 L.

CLASSEMENT

Danger - H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PROFIL TECHNIQUE

HERBICIDE FOLIAIRE BIOCONTRÔLE

- **ACTION RAPIDE & FLEXIBILITÉ**
- EFFICACE sur GRAMINÉES et DICOTYLÉDONES
- **JEUNES OU DÉVELOPPÉES**
- CONCENTRATION ÉLEVÉE EN PRINCIPE ACTIF
- SANS ACTION RÉSIDUELLE
- 100 % D'ORIGINE VÉGÉTALE



MODE D'ACTION



PRINCIPE

L'acide caprylique, substance active exclusive au DESHERB'NAT®, agit très rapidement par destruction de la cuticule présente sur les parties vertes des adventices. Les organes touchés avec la préparation se trouvent en 1 à 2h privés de protection contre les stress extérieurs et se dessèchent.

Le produit n'ayant aucune activité résiduelle, il n'empêchera pas les semences d'adventices de lever si les conditions climatiques sont favorables.

SPECTRE D'EFFICACITÉ

De par son mode d'action et sa dose d'emploi, l'herbicide DESHERB'NAT® a démontré son efficacité sur tous types d'adventices graminées et dicotylédones, jeunes et développées.

L'efficacité est optimale sur jeunes plantes annuelles, alors que le risque de repousse est accru sur plantes pluriannuelles développées. Une seconde application réalisée 21 jours après la première permet une meilleure efficacité sur le long



RECOMMANDATIONS



PRECAUTIONS D'EMPLOI

- ✓ Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires.
- Pendant la préparation de la bouillie et le traitement, porter des vêtements de travail appropriés, consulter l'étiquette.
- √ Ne pas diriger l'application vers les parties vertes des cultures installées sur la parcelle traitée ou sur les parcelles adjacentes. Ne pas appliquer sur pelouses ou plantes non cibles.
- √ Délai de rentrée 24 heures.
- ✓ Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- √ Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide caprylique plus de 2 fois par an.
- √ Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit entre Septembre et
- √ Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- √ Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés, ni dans toute autre situation où le risque de ruissellement est important.
- √ Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles.
- √ Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
- Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les fiches données de sécurité sont disponibles sur internet: www.quickfds.com ou auprès de Nufarm.

STOCKAGE

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la règlementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Conserver dans un endroit frais, sec et fermé à clé, à une température supérieure à 10°C. Protéger du gel, de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Éloignez les sources d'inflammation, ne fumez pas. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

EMBALLAGES VIDES

Réemploi interdit. Bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement. Éliminer les emballages vides *via* les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre ADIVALOR service de collecte spécifique. Se renseigner auprès de Nufarm pour connaître la société la plus proche de chez vous qui participe à cette collecte. Respecter la réglementation locale.



Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine et stocké dans les conditions préconisées ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.

Nufarm S.A.S.

28, boulevard Camélinat - 92230 Gennevilliers - France

Tel. 01 40 85 50 50 - Fax 01 47 92 25 45 www.nufarm.fr

Numéro d'agrément : IF00008 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)







an in nor contracte Livages all bases Hamologués. A Abres el Vabustes d'ordenent i Déstrabage d'orgentenen en en est la processe de la constitución de la constitució